

Réglementation des pratiques associatives sportives et culturelles (hors évènements) du 19/05/2021 au 08/06/2021

	Espace public (plages, lacs, rivières, parcs, forêts, montagnes, etc.)	Plein-Air (ERP PA) (stade, etc.)	Salle (ERP X) (Gymnase)	Salle (ERP L ou R) (salle de spectacles, salle polyvalente, etc.)	
Couvre-feu (pas d'attestation)					
Retour chez soi au plus tard (pratiquants et encadrants)	21h				<input type="checkbox"/>
Pratiques Autorisées					
Mineurs	Autorisée	Autorisées	Autorisées	Autorisées Sauf Art Lyrique en pratique collective	<input type="checkbox"/>
Majeurs	Autorisées (10 pers. Max / Encadrant compris)	Autorisées	Interdites	Autorisées Sauf danse Sauf Art Lyrique en pratique collective	<input type="checkbox"/>
Contact	Interdits pour les majeurs Les disciplines de sports collectifs ou de combat sont interdites sauf si des pratiques alternatives individuelles ou collectives sans contact sont proposées.			Interdits	<input type="checkbox"/>
Les personnes avec prescription médicale pour les APA* ou en situation de handicap	Autorisées Dérogation couvre-feu	Autorisées Dérogation couvre-feu	Autorisées Dérogation couvre-feu	Autorisées Dérogation couvre-feu	<input type="checkbox"/>
Locaux					
Surface par pratiquant	4m ² - 2m entre chaque personne				<input type="checkbox"/>
Aération			25 m ³ /h/pers ou ouverture des portes		<input type="checkbox"/>
Sens de circulation dans les locaux			Obligatoire		<input type="checkbox"/>
Vestiaires	Interdits (sauf dérogation et pratiques nécessitant de revêtir une tenue spécifique – ex : natation)				<input type="checkbox"/>
Accès au public	Interdit (sauf situation impérieuse)				<input type="checkbox"/>
Espaces conviviaux	Interdits				<input type="checkbox"/>
Toilettes	Autorisées (avec fourniture de savon et serviettes à usage unique)				<input type="checkbox"/>
Désinfection des points de contact (poignées de portes, etc.)	Régulière / quotidienne				<input type="checkbox"/>
Jauge	Affichage extérieur et intérieur de la jauge				
Accueil des pratiquants					
Référent Covid de l'association	Défini et identifié				<input type="checkbox"/>
Espace dédié	Zone d'accueil, définie par groupe				<input type="checkbox"/>
Information pratiquant et famille	Communication préalable du protocole à l'ensemble Affichage des gestes barrières dans les ERP				<input type="checkbox"/>
Attestation de reprise	Signature par les responsables légaux (cf. annexe)				<input type="checkbox"/>
Application « TousAntiCovid »	Préconiser l'utilisation de l'application aux adhérents				<input type="checkbox"/>
Listing nominatif par séance	Fiches de présence conservées 15 jours				<input type="checkbox"/>
Thermomètre	A disposition en cas de présentation de symptômes				<input type="checkbox"/>
Conditions de pratique					
Surface par pratiquant et jauge	2m ou 4m ² , soit jauge de _____ personnes				<input type="checkbox"/>
Groupe	Petit groupe sans modification et sans brassage				<input type="checkbox"/>
Matériel	Autorisé, si désinfection après utilisation (cf. protocole FSCF)				<input type="checkbox"/>
Surface	Désinfection entre chaque groupe				<input type="checkbox"/>
Contact entre pratiquants	Interdit				<input type="checkbox"/>
Encadrants					

Port du masque	Permanent			<input type="checkbox"/>
Parades	Autorisées (nettoyage des mains entre chaque personne)			<input type="checkbox"/>
Pratiquants				
Désinfection des mains	Début et fin de séance au minimum et après les gestes de la vie courante (WC, toucher le visage...)			<input type="checkbox"/>
Port du masque	Permanent (sauf nature de l'activité) Obligatoire dès 11 ans et fortement recommandé dès 6 ans.			<input type="checkbox"/>
Vie associative				
Réunions (AG, commission, etc.)			Autorisées (voie dématérialisée recommandée)	<input type="checkbox"/>

* APA : Activités Physiques Adaptées

Exemple de différents types d'Etablissement Recevant du Public (ERP)

Type	Désignation
ERP L	<ul style="list-style-type: none"> Salle d'audition Salle de conférence Salle multimédia Salle de réunion, de quartier, réservée aux associations Salle de spectacle (y compris cirque non forain) ou de cabaret Salle de projection Salle polyvalente à dominante sportive de plus de 1200m² ou d'une hauteur sous plafond de moins de 6,5m
ERP P	<ul style="list-style-type: none"> Salles de danse Salle de jeux
ERP R	<ul style="list-style-type: none"> Établissement d'enseignement et de formation Internat des établissements de l'enseignement primaire Internat des établissements de l'enseignement secondaire Centre de vacance et centre de loisirs (sans hébergement) Crèche, école maternelle, halte-garderie, jardin d'enfants
ERP S	<ul style="list-style-type: none"> Bibliothèque et centre de documentation
ERP X	<ul style="list-style-type: none"> Établissement sportif clos et couvert Salle omnisports, Patinoire, Manège, Piscine couverte, transformable ou mixte Salle polyvalente sportive de moins de 1200 m² ou d'une hauteur sous plafond de plus de 6,5m
ERP PA	<ul style="list-style-type: none"> Terrains de sports extérieur Stades